

COMMISSION D'ADMISSION ET D'EQUIVALENCE

Département ART – Campus de Rouen

Date de la commission : lundi 05 septembre 2022

Date limite d'inscription : 10 août 2022

Fiche d'inscription : [télécharger la fiche d'inscription aux commissions d'équivalence et d'admission de Rouen](#)

- Réservé aux étudiants ayant suivi d'autres cursus d'enseignement supérieur en France ou à l'étranger, et étudiants venant d'une autre école d'art.

- Les candidats non francophones devront avoir passé le Test de Connaissance du Français (TCF) et obtenu de préférence le niveau C1, ou au minimum le niveau B2 pour être admis à l'ESADHaR.

Modalités de ces commissions :

Les commissions du 05 septembre 2022 auront lieu en présentiel obligatoirement, sur le campus de Rouen (aucun entretien ne pourra avoir lieu en visio).

Vous nous enverrez votre fiche d'inscription téléchargée sur notre site, **avant le 10 août 2022** (en courrier simple : pas d'envoi en recommandé), accompagnée des pièces demandées.

Nous vous enverrons, **au plus tard le 31 août**, par mail, une convocation à cette commission, attention de vérifier vos spams.

L'entretien oral aura lieu avec un jury d'enseignants. Durant cet entretien, vous montrerez votre dossier artistique personnel (20 à 30 travaux dessins, peintures, toiles, photos, sculptures, carnets de croquis, graphismes...) et/ou un portfolio.

Date des résultats : le 13 septembre 2022 sur notre site Internet